

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Séance du 1er juillet 1996

Nombre des
membres
en exercice : 42

Sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Présents : 35 votants :
tous les délégués
sauf : MM. GOETZ J., ZINCK C., WITTMER D., WINLING J.P.,
MEYER C., SCHLOSSER C. et BERNECKER J.P., non
représentés

N° 41/1996

Objet : Poste administratif

Conformément à la décision du Conseil Communautaire du 25 mars 1996 une vacance de poste de rédacteur à 20/39° a été déclarée.

Aucune candidature correspondant au profil de poste et aux qualifications demandées n'a été enregistrée.

Il est donc proposé de revoir le tableau des emplois en supprimant le poste de rédacteur et en créant un poste d'agent administratif territorial à temps complet.

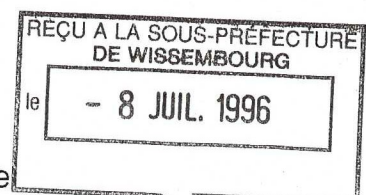
Cette modification du tableau des emplois s'accompagnera d'une réorganisation des tâches des personnels dans laquelle Mlle MARTIN, adjoint administratif, sera déchargée des tâches d'accueil, de standard téléphonique, de gestion de la banque de matériel et de dactylographie, ... et prendra en charge une partie des tâches assurées par M. HUSSON, agent de développement (suivi financier de dossiers, suivi de trésorerie, traitement administratif des marchés, ...).

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide à l'unanimité

- de modifier le tableau des emplois par suppression du poste de rédacteur à 20/39° et création d'un emploi permanent à temps complet d'agent administratif territorial à compter du 15 août 1996,

- d'inscrire les montants nécessaires au budget supplémentaire 1996

- de charger le Président de la déclaration de vacance du poste et du recrutement de l'agent.



Pour extrait conforme
à Woerth le 4 juillet 1996

Bernard LOGEL, Président